



CLASSEMENT DES PLACAGES ET CONTREPLAQUÉS FORMATION EN COLLABORATION AVEC INOVEM ET L'ACCPBD

** Une partie des frais reliés à cette formation vous seront remboursés, selon les barèmes établis, grâce à la contribution financière provenant du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre de la Commission des partenaires du marché du travail.

Cette formation s'adresse aux travailleurs de l'industrie québécoise de la transformation du bois et plus spécifiquement à ceux qui fabriquent, transforment, utilisent ou commercialisent des placages et contreplaqués, mais également aux donneurs d'ordres qui conçoivent des projets de menuiseries en bois.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Ramener des notions de base de classification dans l'industrie québécoise ;
- Améliorer la qualification des travailleurs et ajouter des nouveaux classificateurs ;
- Améliorer la qualité et la constance des produits de placages et contreplaqués ;
- Augmenter et maximiser la valeur des produits ;
- Réduire les pertes tout le long des procédés de fabrication ;
- Réduire les réclamations et ambiguïtés entre les acheteurs, vendeurs, utilisateurs et donneurs d'ordres.

Durée : 24 heures (3 jours de 8 heures)

Quand : de novembre 2018 à juillet 2020, dates plus précises à venir, mais également selon la demande.

Endroits : Victoriaville, Québec, autour de Montréal ou ailleurs selon la demande.

Formateurs et experts : Éric Allard (Inovem), Réjean Goyer (industrie) et Gaëtan Lauzon (ACCPBD).

Les frais d'inscription :

- 590\$/participant, ils incluent le cahier du participant, la nouvelle version des normes de classification éditée en français (American National Standard for Hardwood and Decorative Plywood) et tout le matériel nécessaire durant la formation.

Les frais remboursables:

- 50% du salaire du participant pour les 24 heures de formation, jusqu'à concurrence de 20 \$/h.
- 50% des frais de déplacement pour des distances supérieures à 120 km (de l'entreprise) à raison de 0,43\$/km (à confirmer avec le coordonnateur);
- 50% des frais d'hébergement pour les participants provenant de zones éloignées de Montréal ou Victoriaville (>200 km) (à confirmer avec le coordonnateur).

CONTENU DE LA FORMATION

Les modules:

- Croissance, anatomie et propriétés des bois selon les essences;
- Les techniques, procédés et technologies de fabrication des placages et contreplaqués;
- Les différents agencements de coupons de placages incluant ceux spéciaux;

[La suite au verso](#)

Les modules (suite) :

- Les marques de caractères et les caractéristiques naturelles des placages par groupe d'essences;
- La contamination et les marques occasionnées par les procédés de transformation
- Les règles de classification des placages et contreplaqués;
- La classification des placages (parement et contreparement) selon les essences;
- La classification de placages pour les portes;
- Les agencements de panneaux plaqués
- Comment détailler une commande de placage et contreplaqués
- Une visite d'usine est prévue

Les modes d'apprentissage :

- Formation théorique en salle avec la dernière version du cahier de normes nord-américaines traduit en français et différents documents et vidéos de référence.
- Formation pratique en atelier avec de multiples échantillons et des exercices de classification et reconnaissance de placages et agencements de placages.

Les partenaires :



POUR INFORMATION ET INSCRIPTION :

Marc Giguère

Tél : 418-694-2227, ext.227

miguere@formabois.ca

Gaëtan Lauzon

Tél : 450-227-4048

glauzon@chpva.ca

